



Flash FFAM N° 152 AVRIL 2016

☎ : 02 38 06 00 67 - ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Flash pdf en ligne : <http://www.moulinsdefrance.org/flash/flash.pdf>

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM. Créez un lien dynamique pointant vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre association

Sommaire

Bienvenue
Agenda
Congrès 2016
Moratoire
Actualité juridique
JPPM 2016
Publications

Bienvenue

A l'association Les amis des moulins 61, créée en juillet 2014 et dont le président est André Quiblier à Le Moulin de Rainville 61190 Longny-au-Perche

Agenda

Congrès FFAM : 29,30 avril, 1° et 2 mai 2016, à Cosne sur Loire dans la Nièvre en Bourgogne.
AG de la FFAM : 1° mai 2016 au matin. Journées du patrimoine de Pays et des Moulins les 18 et 19 juin 2016.

Congrès 2016

Rappel : Il est important de participer à l'assemblée générale où sont votées les décisions qui concernent le fonctionnement et l'avenir de la FFAM.

A défaut de votre présence à l'assemblée générale ou celle d'un représentant de votre association, vous pouvez envoyer un pouvoir au nom de la personne de votre choix en utilisant le formulaire joint à la convocation.

I Déroulement de l'atelier du vendredi après -midi adopté par le CA :

Début 14 heures

1. Allocution de bienvenue et présentation de la région par l'Association du Morvan et de la Nièvre (30 minutes).
 2. Bilan et perspectives de la mission du Cabinet de lobbying par Alain Forsans (30 minutes).
 3. Intervention de Patrice Cadet «**Poissons et sédiments**» sur le réchauffement climatique (45 minutes).
 4. Retours d'expériences sur la mise en œuvre de la continuité écologique. Animation Charles Segalen (45 minutes).
 5. Réhabilitation d'un moulin et transformation en usine hydroélectrique par A.Higounenc, Didier Gregory, Isabelle Malfant-Masson (1h30).
- Clôture impérative de l'atelier : 18 heures

II. Ordre du jour de l'AG du dimanche matin adopté par le CA :

1. Ouverture de la séance par le Président
2. Désignation des scrutateurs.
3. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 26 avril 2015
4. Présentation des nouvelles associations

5. Validation des actions judiciaires et administratives en cours
6. Compte-rendu d'activité de l'exercice 2015 et vote.
- 7 Bilan financier de l'exercice 2015 et Fonds de solidarité:présentation et vote après lecture du rapport de l'expert comptable et du contrôleur aux comptes.
8. Rapport moral du Président et vote.
- 9 Budget 2016 : Présentation et vote.
- 10.Renouvellement du conseil d'administration : Elections
11. Questions diverses
12. Clôture de l'assemblée générale par le Président

III. Elections au CA

Conformément à l'article 8 des statuts de la FFAM, le conseil d'administration est renouvelable par moitié tous les 2 ans. Il se compose de 15 à 20 membres, soit 9 postes maximum à renouveler ou à pourvoir cette année.

Candidats sortants se représentant

Association lozérienne des amis des moulins :	Jacques Abiven sur délégation du président André Garrigues
Association de sauvegarde des moulins du Quercy :	son président Roland Agrech
Association de sauvegarde des moulins en Essonne :	Christian Blouin sur délégation de la présidente MH Percy
Moulins du Poitou :	son président Joël Faucher
Amis des moulins du Jura :	son président Albert Higounenc
Association de sauvegarde des moulins du Bas-Rhin :	son président Paul André Marche
Association de sauvegarde des moulins et rivières de la Sarthe :	son président Arsène Poirier
Moulins du Finistère :	son président Benoit Huot

Nouveaux candidats

Association vendéenne des amis des moulins :	son président Robert Birot
Association Bocage vendéen Deux Sèvres :	Boris Lustgarten sur délégation de la présidente MC Chapalan

Moratoire

Point au 10 avril 2016 :

les **193** formulaires parvenus au secrétariat de la FFAM se décomposent de la manière suivante :

Collège des élus :(sénateurs, députés, présidents de communautés de communes, maires, conseillers municipaux, conseillers régionaux) : **93**

Collège des personnalités : **32**

Collège des institutions et associations: **68** représentant **57 106** personnes, soit **57,58%** des effectifs déclarés sur **OCE**.

Téléchargez le moratoire sur www.moulinsdefrance.org/doc/moratoireFFAM.pdf

Actualité Juridique

-L'amendement sur l'article 33bis de la loi Patrimoine vient d'être présenté à Françoise Ferat sénatrice de la Marne Rapporteuse de la loi, elle présentera cette version en commission puis en séance publique les 24-25-et 26 mai 2013. Voici la rédaction retenue :

Article 33 bis

I. – « *Les moulins hydrauliques et leurs dépendances, ouvrages aménagés pour l'utilisation de la force hydraulique des cours d'eau, des lacs et des mers, font partie du patrimoine culturel, historique et paysager remarquable de la France* »

II. – Le code de l'environnement est ainsi modifié :

1° L'article L 211-1 est complété par un III ainsi rédigé :

« *La gestion équilibrée de la ressource en eau doit également permettre d'assurer la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine hydraulique protégé – dont les moulins*

hydrauliques et leurs dépendances - soit au titre des monuments historiques, des abords ou des sites patrimoniaux remarquables en application du livre VII du code du patrimoine, soit en application de l'article L 151-9 du code de l'urbanisme ».

Le groupe de travail mis en place par Fleur Pellerin au Ministère de la Culture continue, la prochaine réunion aura lieu le 17 mai 2016.

La réunion d'information promise par l'ONEMA il y a 1 an et demi va avoir lieu le 12 mai 2016 à Blois.

Les nombreux reports sans explications nous laissent circonspects sur le contenu de cette réunion, auraient-ils trouvé la solution ?

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins 2016

Rappel : Les Journées des moulins 2016 auront lieu les 17, 18 et 19 juin sur le thème « Métiers et savoir-faire ».

NB:Au congrès FFAM 2016 à Cosne sur Loire, les affiches "Journées des Moulins 2016" de la FFAM seront à votre disposition. (Si vous ne pouvez participer au congrès, pensez à désigner un membre de votre association présent qui pourra les récupérer pour vous).

Lien vers le recto de l'affiche www.moulinsdefrance.org/Encours/AfficheJdesM.pdf

Lien vers l'affiche-dépliant verso www.moulinsdefrance.org/Encours/AffichedeppliantFFAM2016.pdf

Publications

Livre de photos sur la Blaise et ses moulins en Eure et Loir réalisé par le photographe Francis Malbète.

Exerçant ses talents autour de thèmes paysagers et du patrimoine rural, Francis Malbète est un passionné. Il participe à de nombreuses expositions et a déjà réalisé plusieurs livres.

L'ouvrage est disponible en deux finitions : couverture souple à 34€ et couverture rigide et papier qualité supérieure à 45€:

e-mail:Francis.malbetes@orange.fr, Tél : 06 40 26 02 11,site www.francismalbetes.com

Meules et meuliers en Périgord, par André Guillin.

Cet ouvrage, richement illustré, fait le point sur un objet vital à l'humanité tout entière, la meule.

La Dordogne, le pays de l'homme, est aussi le pays des meulières, un des tout premiers départements meuliers de France. Catalogue des dites meulières, c'est aussi le résumé et la compilation de 10 ans de recherches et de prospections, la Société Générale Meulière est ici contée par le menu.

.264 pages, prix souscription 35€, port en sus, à commander à André Guillin Tonillou 24600 St Pardoux-de-Drone. *Après le 30 juin 2016, le prix sera de 40 € (parution début juillet 2016)*

Quelles rivières pour demain ? Réflexions sur l'écologie et la restauration des cours d'eau de

Christian Lévêque, 288 pages, édition Quae, février 2016.

Ce livre explore tous les aspects qui composent les relations des hommes aux rivières, du statut juridique des cours d'eau à la notion de « bon état écologique », en passant par leur peuplement animalier, l'exploitation de leurs ressources, les paysages aquatiques, les politiques des grandes villes fluviales et l'imaginaire lié à l'eau qui court. Considérant que l'environnement est au service de l'humanité, et non l'inverse, l'auteur s'interroge également sur la pertinence du concept de « restauration » écologique. Il a pris part aux programmes de recherches multidisciplinaires sur la dynamique des systèmes fluviaux initiés en France dans les années 1980 et il sait qu'il n'y a ni « équilibre », ni retour en arrière possible. La gestion des rivières doit donc s'inscrire dans une démarche prospective et adaptative pour tenter de concilier le fonctionnement écologique et les attentes des sociétés. **isbn : 978-2-7592-2424-1** Prix 36 € www.quae.com/fr/r4819-quelles-rivieres-pour-demain-.html

Gestion de la végétation des ouvrages hydrauliques en remblai, de Michel Vennetier, Patrice Mériaux et Caroline Zanetti, coédition Irstea/Cadère.

En France, plus de 10 000 km de digues fluviales et de canaux et plusieurs milliers de petits barrages sont concernés par l'entretien et la maîtrise de la végétation qui s'y développe. Au croisement de plusieurs compétences – écologie, génie civil et hydraulique –, ce guide apporte les connaissances plurielles et la synthèse d'une recherche pluridisciplinaire, tout en s'appuyant sur un important retour

d'expérience issu de cas réels. Un guide technique clair et facile d'emploi, des connaissances de base (types de végétation, vitesse de croissance des arbres et de leurs racines, réglementations, bases d'un plan de gestion de la végétation...) aux méthodes et outils disponibles (techniques d'entretiens, recommandations de gestion curatives des ouvrages, études de cas et solutions de traitement...).

232 p. septembre 2015. ISBN 978-2-914053-84-6. Prix 24 €. Cardère éditeur 19 rue Agricole Perdiguier 84000 Avignon. Tél:+33 6 03 17 85 65

Fax +33972131111 bouquins@cardere.fr - www.cardere.fr/ficheLivre.php?idLivre=253

Les moulins de l'arrondissement de Valenciennes par Jean Bruggeman

L'arrondissement est le seul du Nord à encore compter deux moulins hydrauliques faisant farine, l'un à Sebourg, l'autre à Noyelles-sur-Selle, et appartenant à la même famille depuis plusieurs générations.

L'ARAM a contribué à sauver et restaurer le moulin à vent de Saint-Amand-les-Eaux et les moulins à eau de Marly et Rombies-et-Marchipont.

L'ouvrage sera vendu en souscription au prix de 75 €. Prix valable jusqu'au 1^{er} juin 2016. Après cette date, son prix sera de 85 €. Tirage limité à 200 exemplaires. Parution prévue en juin 2016

Les ouvrages sont à retirer au siège de l'ARAM :

Musée des Moulins – Rue Albert Samain – 59650 Villeneuve d'Ascq. Tél. 03 20 05 49 34

Mail : jeanbruggeman@nordnet.fr